

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 7 décembre 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULLIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

Procurations :

Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Mme Chantal ZENFT à Paul LATSCHA

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

2022-80 Subventions 2023 « Les Petites Bouilles » et « Jeunesse et Avenir »

Afin de permettre aux associations intervenant sur la commune et ayant le plus gros besoin de fonds de roulement la poursuite de leur activité avant le vote du budget primitif 2023, il est proposé au conseil municipal de leur accorder un quart (arrondi) du montant de la subvention qui leur a été attribuée en 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes pour le compte de l'année 2022 :

- *Les Petites Bouilles* 67 000 €
- *Jeunesse et Avenir* 50 000 €

Fait à Héisingue, le 13 décembre 2022
Le maire,

Gaston LATSCHA

